



5 octobre 2018

Catherine Ebbs Présidente
Commission des relations de travail et de l'emploi dans le secteur public fédéral
Ottawa, ON

Re : 542-02-13 Demande d'accréditation de la Fédération de la police nationale

Chère Mme Ebbs,

Nous vous écrivons aujourd'hui, au nom de nos presque 11 000 membres, pour exprimer respectueusement notre préoccupation devant le temps qui s'est écoulé avant de permettre aux membres de la GRC d'exercer leur droit de vote et décider s'ils souhaitent ou non être représentés par un agent des relations de travail. . Tous les jours, les membres nous demandent avec raison pourquoi cela prend tant de temps et quand ils auront l'occasion de voter sur cette question très importante.

Pour aide-mémoire, nous partageons une chronologie de 18 mois ci-dessous :

- 5 avril 2017 - L'AMPMQ présente une demande d'accréditation à la CRTESPF (542-02-12);
- 18 avril 2017 - La FPN présente une demande d'accréditation à la CRTESPF (542-02-13);
- 22 juin 2017 – La FPN présente une requête de la visant à regrouper les demandes de la FPN et de l'AMPMQ;
- 11 octobre 2017 - La CRTESPF prend la décision de consolider les demandes de la FPN et de l'AMPMQ;
- 20 décembre 2017 - L'AMPMQ soulève une question constitutionnelle avec le projet de loi C-7;
- 17 avril 2018 - La CRTESPF décide d'entendre l'argument constitutionnel et d'ordonner le vote sur la demande de la FPN, mais de sceller les bulletins de vote jusqu'à ce que la question constitutionnelle soit tranchée;
- 21 août 2018 - La liste des électeurs est finalisée.

Nous sommes maintenant le 5 octobre 2018 et nous approchons du 19^e mois dans la demande de la FPN; six mois se sont écoulés depuis que la CRTESPF a ordonné un vote des membres et il n'y a toujours aucune date en vue pour le vote.

Il est généralement admis que l'objectif le plus important de toute commission du travail est de traiter les demandes d'accréditation dans les meilleurs délais, en partant du principe que des relations de travail retardées sont des relations de travail déniées. Les membres de la GRC continuent d'être la partie vulnérable dans leur relation de travail et sont compromis par ce retard continu.

Plus de 18 000 membres de la GRC attendent avec impatience la possibilité d'exercer leur droit de vote.

Votre attention rapide sur cette question est appréciée.

Brian Sauve

Eddie MacDonald

Peter Merrifield

Coprésidents de la Fédération nationale de police

Cc : Virginia Adamson, directrice exécutive et avocate générale, CRTESPF.